



27/03/2025 MADER-EMBERGER Circulation fermee 33 rue Principale  
04/04/2025 Particulier DP 2025 n° 2

Monsieur le Maire informe que dans le cadre des délégations accordées, un droit de préemption urbain a été renvoyé sans préempter pour une habitation rue des Marronniers.

**POINT N° 4 – DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CENTRE HAUT-RHIN - EXERCICE 2025**

La Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin a institué, par délibération en date du 31 mars 2015, un dispositif de fonds de concours permettant d'attribuer à ses communes membres, une aide financière visant à soutenir la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement participant à l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Par une délibération du 26 mars 2019, le Conseil de Communauté a décidé d'augmenter le montant du fonds de concours pour l'année 2019 et de le fixer à 250.000 €. Le fonds de concours a aussi été abondé de 250.000 € pour les années 2020 et 2021 et été augmenté à 280.000 € en 2024.

Un montant annuel maximum est arrêté par la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin pour les exercices 2015 à 2021. Pour *Biltzheim* ce montant annuel est de 17.508,43 € pour les années 2021 à 2024 et est de 19.609,84 € depuis 2024.

Au titre de l'année 2025, le conseil municipal propose à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin le projet suivant :

*Libellé du projet : extension de la salle Espace Horizons (125.380 € HT/150.456€ TTC)*

*Plan de financement :*

	Montant (HT)	Taux
Etat - DETR	30.000,00	23,98 %
Collectivité européenne d'Alsace	17.250,00	13,76 %
Région Grand Est	12.808,00	10,22 %
CCCHR – Fonds de concours	32.660,00	26,05 %
COMMUNE	32.662,00	26,05 %
COUT TOTAL	125.350,31	100 %

Après délibération, le Conseil Municipal,

- décide de solliciter l'attribution et le versement d'un fonds de concours de 32.660 € à la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin, correspondant aux exercices 2021 à 2025 pour financer le projet susvisé,
- approuve le plan de financement prévisionnel présenté,

- autorise M. le Maire à solliciter le fonds de concours et à signer la convention à intervenir avec la Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin.

### **POINT 5 : COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) 2024**

Le Maire expose le compte administratif 2024 et répond aux différentes questions avant de quitter la salle. Le Conseil Municipal, sous la présidence de Mme Marie Josée MEYER, adjointe au Maire ;

- Approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2024, dont les résultats sont les suivants :

#### **Investissement**

- Dépenses :	Prévu :	<b>466 274,37</b>
	Réalisé :	<b>279 427,36</b>
	Reste à réaliser :	<b>40 448,00</b>
- Recettes	Prévu :	<b>466 274,37</b>
	Réalisé :	<b>73 957,70</b>
	Reste à réaliser :	<b>37 620,00</b>

#### **Fonctionnement**

- Dépenses :	Prévu :	<b>682 449,93</b>
	Réalisé :	<b>276 416,27</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>
- Recettes	Prévu :	<b>682 449,93</b>
	Réalisé :	<b>707 876,04</b>
	Reste à réaliser :	<b>0,00</b>

Monsieur le Maire réintègre la salle.

### **Résultat de clôture de l'exercice**

Investissement :	<b>- 205 469,66</b>
Fonctionnement :	<b>431 459,77</b>
Résultat global :	<b>225 990,11</b>

### **POINT 6A : COMPTES 2024 – AFFECTATION DES RESULTATS**

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Gilbert VONAU – Maire, après avoir approuvé le compte financier unique 2024 :

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire  
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024  
Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	<b>80 109,84</b>
- un excédent reporté de :	<b>351 349,93</b>
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	<b>431 459,77</b>

- un déficit d'investissement de :	205 469,66
- un déficit des restes à réaliser de :	2 828,00
Soit un besoin de financement de :	208 297,66

*DÉCIDE* à l'unanimité des membres présents d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	431 459,77
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	208 297,66
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	223 162,11

### **POINT 6B : COMPTES 2024 – EXAMEN DES INDEMNITES VERSEES AUX ELUS EN 2024**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal sur les indemnités perçues par les élus :

ELUS	INDEMNITES BRUTES	
Gilbert VONAU – Maire	16.906 €	Indemnité de Maire et de Vice-Présidents de la CCCHR et du SIS
Josée MEYER – Adjointe	4.283€	
Aurélié GASPER – Adjointe	4.283 €	

### **POINT N° 7 – BUDGET 2025 – VOTE DES TAUX**

Monsieur le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Monsieur le Maire propose de ne pas augmenter les taux.

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

**Le Conseil municipal**, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents :

**DÉCIDE** de ne pas modifier les taux communaux pour l'année 2025 :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 26,00 %
- taxe foncières sur les propriétés non bâties : 46,36 %
- taxe d'habitation : 6.56 %

**CHARGE** Monsieur le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

**POINT N° 8 – BUDGET 2025 – SUBVENTIONS**

Monsieur le Maire présente le tableau des subventions pour les associations.

SUBVENTIONS	Propositions nouvelles
AMICALE DONNEURS DE SANG	100,00
ASSO SPORTIVE COLLEGE ENSISHEIM - UNSS	100,00
Collèges – Voyages scolaires	150,00
DIVERS CREANCIERS	350,00
Ecole élémentaire de Biltzheim - USEP	100,00
UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS OBERHERGHEIM/BILTZHEIM	200,00
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>	<b>1 000,00</b>

**Le Conseil municipal**, après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, valide les subventions notées sur le tableau ci-dessus.

**POINT N° 9 – BUDGET 2025**

Après la présentation et débat, le Maire propose de bien vouloir adopter le budget primitif de l'année 2025.

Ce document budgétaire s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- Section de fonctionnement = 549.351,11 euros
- Section d'investissement = 539.439,66 euros

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représenté

- adopte le budget 2025 présenté,
- autorise M. le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5% du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.

**POINT N°10 - INTERCOMMUNALITE**

Monsieur le Maire informe des réunions passées :

SIEPI – Syndicat Intercommunal des Eaux de la Plaine de l’Ill. Les budgets Eau et Assainissement ont été votés, avec 2,1 millions d’euros d’investissement pour l’eau et 850.000 euros d’investissement pour l’assainissement.

La CCCHR – Communauté de Communes du Centre Haut-Rhin : Pas d’augmentation des taxes. La partie Enfance Jeunesse s’élève à 1,6 million d’Euro. La CCCHR confirme les investissements des pistes cyclables et du covoiturage. Le budget pour les ordures ménagères s’élève à 2,2 millions d’euros, le budget global à 97 millions d’euros.

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) va porter sa contribution à 5,20 €/habitant.

**POINT N° 11 – DIVERS**

Madame GASPER : s’est rendue à la réunion de la Brigade Verte. Le rapport d’activités 2024 est disponible sur le site des Brigades Vertes.

Monsieur RINALDI informe que le tour Auto 2025 (Paris Nice en 5 jours) passera à l’Anneau du Rhin.

Le Conseil de Fabrique a offert le dernier calendrier au secrétariat de la Mairie.

Le compte Facebook n’a pas eu le lien pour la publication du nouveau tracteur et de l’abribus.

Le nécessaire sera fait.

Souhaite savoir si une manifestation est organisée pour les 10 ans de la salle Espace Horizons, le 20 juin 2025. Une réflexion est engagée.

Madame TANCREDI-ORMANCEY : informe que le SIEPI recherche deux saisonniers durant l’été.

Madame MEYER interroge sur les emplois jeunes. Monsieur le Maire informe qu’éventuellement les plus de 18 ans pourraient être pris. La décision sera en question pour le prochain conseil municipal.

Souhaite la confirmation des deux prochaines dates de conseils municipaux, fixés au 12 mai et au 23 juin 2025.

Le Périscolaire partira définitivement de la salle Espace Horizons aux prochaines vacances estivales. Le matériel devra être débarrassé et les clés restituées.

Monsieur le Maire donne l’état d’avancement des travaux :

L’abribus a été posé.

Concernant l’auvent de l’école, entre les deux préaux, le second devis est plus élevé que le précédent, le devis présenté lors du budget est retenu.

Le visiophone (ouverture des portes à l’école à partir des salles de classe) sera installé en fin de semaine.

Le terrain de pétanque est en cours et le parking est déjà réalisé.

Monsieur le Maire indique que le SITEUCE organise des portes ouvertes le samedi 14 juin 2025.

Plus personne ne demandant la parole, la séance se clôture à 22h00

<b>Tableau des signatures pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de BILTZHEIM - de la séance du 7 avril 2025 – ORDRE DU JOUR</b>
--

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 17 mars 2025
- 2) Désignation du secrétaire de séance
- 3) Compte rendu sur utilisation des délégations de compétence,
- 4) Extension Espace Horizons, *demande de fonds de concours à la Com Com.*
- 5) Compte Financier Unique (CFU) 2024, *examen en vue de validation*
- 6) Comptes 2024, a) *affectation des résultats*  
b) *Examen du Tableau des indemnités versées aux élus en 2024*
- 7) BUDGET 2025, TAUX des taxes, *Taxes foncière bâtie et non bâtie, taxe d'habitation ; Examiner la proposition budgétaire, débattre, amender si nécessaire et voter.*
- 8) BUDGET 2025, *arrêter le tableau des subventions aux associations*
- 9) BUDGET 2025, *Examiner la proposition budgétaire, débattre, amender si nécessaire et voter.*
- 10) Intercommunalité, *SIEPI, COM COM 3CHR,*
- 11) Divers

Nom et prénom	Qualité	Signature	Procuration
VONAU Gilbert	Maire		
MEYER Marie-Josée	1 <sup>er</sup> adjoint secrétaire de séance		
GASPER Aurélie	2 <sup>ème</sup> adjoint		
PEDRO Maria	Conseiller municipal		
ORMANCEY-TANCREDI Lydie	Conseiller municipal		
CESAR Rose	Conseiller municipal		
MACCARI Jessika	Conseiller municipal		
CANE Roger	Conseiller municipal		
GRAFF Jean	Conseiller municipal		
BINTZ Mathieu	Conseiller municipal		
RINALDI François	Conseiller municipal		